

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
ARRONDISSEMENT DE MOULINS
SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – option 2

Séance du 14 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Le Montet à 9h00 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

<u>Contigny</u>		<u>Le Theil</u>	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
<u>Cressanges</u>		<u>St Sornin</u>	BRUN Baptiste PETITJEAN Liliane
<u>Deux-Chaises</u>		<u>Treban</u>	
<u>Monétay</u>	ARCHASSAL Didier	<u>Verneuil</u>	DE PAULA Charles BENASSY Patrick
<u>Saulcet</u>			

Absents excusés : M. BERTRAND Patrick, Mme VISINONI Stéphanie, Mme FOVEAU Christine, M. BURLAUD Jean-Luc,

Absents : M. BLANCHET François, Mme LACARIN Marie-Françoise, M. CLUZEL Damien, M. LINDRON Marc-Anthony, M. EUGENE Ludwig, M. SADOT David, M. ROCHE Philippe

Assistaient à la réunion à titre consultatif

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

* Suppléant

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Le Montet, sous la présidence de M. DETERNES Alain , Président du SYNDICAT MIXTE RIVE GAUCHE ALLIER.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	7	Pour : 7 Contre : Abstentions :

Étaient présents :

Procuration(s) :

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
24 février 2025

Date d'affichage
24 février 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

DEL20250314025

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024

expose aux membres que le compte de gestion est établi par à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2024 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à LE MONTET

Le Président, DETERNES Alain

